

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 25 MARS 2022

Étaient présents :

Président : Stéphane GILQUIN

Justine BOUFFARÉ : RRH et invitée en qualité de chargée de la prévention des risques professionnels

Membres élus : Annie LEDOUX, Sandrine GRIFFON

Mme Anais MORALES, préventrice de la MIST

Étaient absents :

Dr Sophie ROGER LEENAERT

DREETS / CARSAT

Ghislain JOB, Thomas MINGOIA

La séance est ouverte à 10 h 30.

Le président rappelle l'ordre du jour et apporte des précisions sur le déroulement de la réunion de ce jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 14 janvier 2022 ;
2. Information concernant l'index égalité Hommes / Femmes ;
3. Information et consultation concernant le suivi de l'accord portant sur l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes ;
4. Information et consultation concernant le suivi de l'accord portant sur la prévention des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels ;
5. Information et consultation concernant l'application de la déduction forfaitaire spécifique pour frais de représentation et de veillée ;
6. Information et consultation concernant la mise à jour des DUE mutuelle et prévoyance ;
7. Information et consultation relative aux procédures en lien avec le jeu responsable ;
8. Bilan des accidents de travail et maladie professionnelle du 1^{er} novembre 2021 au 28 février 2022 ;
9. Information sur les derniers achats de matériel concernant l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail ;
10. Mouvements du personnel ;
11. Questions diverses

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

1. Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 14 janvier 2022 ;

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 14 janvier 2022 a été dûment approuvé.

2. Information concernant l'index égalité professionnelle Hommes/ Femmes ;

Chaque année, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes.

L'index du Casino de Cabourg a été calculé le 3 mars 2022 sur la base des données 2021. Il a été présenté aux membres du CSE en expliquant les notes de chaque critère. La note finale obtenue par le Casino de Cabourg est de 86 / 100, ce qui est une bonne nouvelle. L'index a été communiqué aux salariés sur l'application RH utilisée par le Casino de Cabourg et a été publié sur le site internet du Casino de Cabourg.

3. Information et consultation concernant le suivi de l'accord portant sur l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes ;

Cet accord a été signé le 19 décembre 2019. Un tableau de suivi des indicateurs de cet accord a été présenté aux membres du CSE.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

4. Information et consultation concernant le suivi de l'accord portant sur la prévention des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels ;

Cet accord a été signé le 15 février 2021. Un tableau de suivi des indicateurs de cet accord a été présenté aux membres du CSE.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

5. Information et consultation concernant l'application de la déduction forfaitaire spécifique pour frais de représentation et de veillée ;

Le personnel travaillant dans les salles de jeux du casino et reconnu travailleur de nuit, peuvent bénéficier d'un abattement forfaitaire, calculée selon le taux de 8 % pour les frais de représentation et de veillée, conformément aux dispositions de l'Article 5 annexe IV du code général des impôts.

La Direction de la Société a souhaité solliciter l'accord du comité social et économique pour son application, au titre de l'année 2022.

Traditionnellement, l'application de la DFS n'était pas subordonnée au fait que le salarié supporte effectivement des frais professionnels. Compte tenu des nouvelles conditions d'application, la Direction précise que les salariés devront désormais apporter des justificatifs, au risque de supprimer cet abattement.

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

Après avoir ainsi été informé par la société du système de la déduction forfaitaire spécifique, le comité social et économique a adopté à l'unanimité des membres présents, la présente résolution aux termes de laquelle il donne son accord pour que, l'employeur puisse appliquer au titre de l'année 2022 la déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels prévue pour le personnel des casinos, et ce, sous réserve que ces frais soient effectivement supportés par les salariés concernés.

6. Information et consultation concernant la mise à jour des DUE mutuelle et prévoyance ;

Des informations étant toujours en cours d'interrogation, les DUE mutuelle et prévoyance n'ont pas été présentées. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

7. Information et consultation relative aux procédures en lien avec le jeu responsable ;

En complément du support transmis lors de la convocation à la réunion, M. Gilquin a présenté aux membres du CSE présents la nouvelle politique du jeu responsable du Groupe Partouche qui s'applique au sein de tous les Casinos. En effet, le Groupe Partouche a mis fin au contrat avec Adictel, il est donc question de bien prévoir la transition pour uniformiser la politique du jeu responsable au sein du Groupe Partouche. Le but de la démarche ainsi que le plan d'action ont été présentés.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

8. Bilan des accidents de travail et maladie professionnelle du 1^{er} novembre 2021 au 28 février 2022 ;

Aucun accident de travail a eu lieu sur cette période.

9. Information sur les derniers achats de matériel concernant l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail ;

Plusieurs achats ont été réalisés ces derniers mois :

- Le bureau de l'économat a été aménagé de sorte à ce qu'il ait plus de place dans la pièce, un chauffage fixe a pu être installé.
- De nouveaux sièges à la caisse, à la vidéo et dans le bureau de la direction
- Un mélangeur de carte pour les croupiers nous a été prêté
- Des achats de matériels de cuisine, avec notamment un mixeur, pour favoriser l'ergonomie du poste
- Des balais amovibles pour le service entretien

10. Mouvements du personnel ;

Les embauches depuis le 1^{er} janvier 2022 :

- Janvier : Karim KONATE, Mohamed BETTAYAB, Marija GUDELJ en CDI
- Février : Guillaume BONTÉ, Brian ARNAUD en CDD Saisonnier
- Mars : Victor LE DRET en CDI

Les départs :

- Février : Démission d'Axel CLAIN
- Mars : Démission de Thibaud DEFEVER et Clément GILLON

GS

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

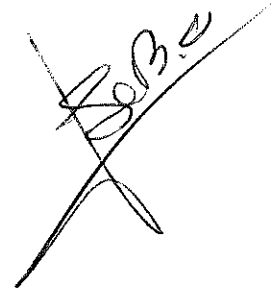
11. Questions diverses :

Mme GRIFFON demande qui se charge du nettoyage des poubelles du local poubelle car elle a remarqué qu'il y avait de mauvaises odeurs. M. Gilquin se rapprochera des plongeurs de la cuisine pour qu'ils s'en chargent.

La séance s'est terminée à 11h45.

Fait à Cabourg, le 20 mai 2022.

Ghislain JOB
Secrétaire du CSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. JOB', is written over a large, stylized 'X' mark.